

Résilience de l'EBITDA ajusté au premier trimestre malgré une légère baisse du chiffre d'affaires

Focalisation sur la réduction de coûts et la préservation de la liquidité dans le contexte de la crise du Covid-19

Résultats du 1^{er} trimestre 2020

- Chiffre d'affaires en baisse de -2,2%, et de -2,9% à taux de change et périmètre comparables par rapport au T1 2019
- Activité du T1 2020 affectée par les mesures de confinement mises en place à la fin du trimestre, tout particulièrement en Europe ; demande pénalisée dans toutes les régions à partir de début avril
- EBITDA ajusté de 42,4 millions d'euros, soit une marge de 6,9%, stable par rapport au T1 2019
- Rentabilité maintenue par rapport à l'année dernière grâce à un bon niveau de réduction des coûts et à un allègement du coût des matières premières
- Mise en œuvre de mesures fortes afin de réduire les coûts pour s'adapter à la baisse de la demande prévue sur le T2 2020 et protéger les flux de trésorerie
- Liquidité solide avec une trésorerie et des lignes de crédit confirmées pour plus de 650 millions d'euros à fin mars ; discussions en cours avec les banques pour la mise en place de nouvelles lignes de crédit et la révision des *covenant* financiers
- Suspension pour 2020 de l'objectif de levier (Endettement net sur EBITDA ajusté compris entre 1,6x et 2,6x à la fin de l'année) du fait de l'impact de la crise actuelle attendu sur l'EBITDA ajusté du T2 et 2020, comme annoncé dans le communiqué du 8 avril 2020

Paris le 28 avril 2020 : le Conseil de Surveillance de Tarkett (Euronext Paris : FR0004188670 TKTT), qui s'est réuni ce jour, a examiné les résultats consolidés du Groupe de l'exercice du premier trimestre 2020.

Le Groupe utilise des indicateurs alternatifs de performance (non définis par les normes IFRS) décrits en détail dans l'annexe 1 en page 6 de ce document. L'EBITDA ajusté présenté ci-dessous est après application de la norme IFRS 16.

En millions d'euros	T1 2020	T1 2019	Variation en %
Chiffre d'affaires	610,7	624,5	-2,2%
<i>Dont croissance organique</i>	<i>-2,9%</i>	<i>+3,7%</i>	<i>-2,2%</i>
EBITDA ajusté avant application IFRS 16	42,4	43,1	
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>6,9%</i>	<i>6,9%</i>	

Commentant ces résultats, **Fabrice Barthélemy, Président du Directoire** a déclaré : « Le début de l'année était prometteur mais la propagation de la pandémie et des mesures de confinement a pénalisé la fin du trimestre. L'équipe de direction s'est immédiatement concentrée sur la sécurité et la protection de la santé des collaborateurs et des partenaires. Nous avons immédiatement pris des mesures pour nous adapter à la baisse de l'activité que nous anticipons sur le second trimestre, notamment pour réduire les coûts et protéger les flux de trésorerie. Grâce à nos équipes qui ont démontré leur agilité, leur créativité et leur engagement, nous avons pu maintenir le niveau de service attendu par nos clients.

Tout en gérant de manière rigoureuse le Groupe dans cet environnement incertain, nous poursuivons nos initiatives stratégiques et nous nous concentrons sur les segments de marchés, où nous avons une expertise reconnue. Tarkett a déjà fait face à des récessions et démontré sa résilience. Je suis convaincu que nous sommes bien positionnés pour bénéficier de la reprise quand elle se matérialisera. »

1. Chiffre d'affaires par segment

En millions d'euros	T1 2020	T1 2019	Variation	Dont croissance organique
EMEA	227,7	239,0	-4,7%	-3,7%
Amérique du Nord	196,1	195,8	+0,2%	-2,8%
CEI, APAC & Amérique Latine	109,7	112,5	-2,5%	-1,1%
Sports	77,1	77,2	-0,0%	-3,3%
Total Groupe	610,7	624,5	-2,2%	-2,9%

Le **segment EMEA** a enregistré un chiffre d'affaires de 227,7 millions d'euros, soit une baisse de -4,7% par rapport au premier trimestre 2019 reflétant une baisse à taux de change et périmètre comparables de -3,7% et un effet de change défavorable, provenant principalement de la dépréciation des couronnes suédoise et norvégienne. La baisse organique traduit une baisse des volumes compensée partiellement par des hausses de prix de vente. Le niveau d'activité était en ligne avec les attentes du management jusqu'à mi-mars, avec une croissance organique globalement stable par rapport à l'année dernière. Le déploiement et le renforcement des mesures de confinement à la fin du trimestre se sont traduits par l'arrêt des projets de construction et la fermeture des distributeurs et détaillants de revêtements de sol dans plusieurs pays, et notamment en Europe du Sud. Par conséquent, la demande a chuté soudainement et drastiquement dans la région, à l'exception des pays nordiques et de l'Allemagne où l'activité est restée solide pendant tout le trimestre. Des sites de production ont été temporairement fermés fin mars, mais ils ont tous été rouverts mi-avril et fonctionnent actuellement à capacité réduite.

Le **segment Amérique du Nord** a enregistré une stabilité des ventes par rapport à l'année dernière, l'appréciation du dollar par rapport à l'euro a compensé en partie la baisse des ventes à taux de change et périmètre comparables de -2,8%. Les performances s'amélioraient jusqu'à la fin mars après un quatrième trimestre 2019 sous pression. Les ventes de moquette commerciale étaient mieux orientées qu'anticipées et ont progressé en dehors de l'hôtellerie. La progression de la pandémie et la multiplication des mesures de restriction de déplacement ont fortement affecté le marché de l'hôtellerie pendant le trimestre, tandis que l'activité résidentielle est restée en baisse par rapport à l'année dernière. Les mesures de confinement ont été étendues au Canada et à la plupart des Etats américains à la fin du mois de mars, provoquant des perturbations opérationnelles à la fin du trimestre. Le site industriel du Canada a été fermé en raison des mesures locales, tandis qu'un site a été fermé temporairement aux Etats-Unis début avril et a rouvert depuis.

Le chiffre d'affaires du **segment CEI, APAC et Amérique latine** était en recul de -2,5% au premier trimestre 2020 en raison d'une baisse des ventes à taux de change et périmètre comparables de -1,1% et d'un effet de change défavorable principalement lié au real brésilien. Dans les pays de la CEI, les volumes étaient en légère augmentation en dépit d'un environnement difficile. Le « lag effect » (l'effet net des variations des devises et des prix de vente dans les pays de la CEI) était favorable sur le trimestre. Le niveau d'activité en Amérique latine est resté dynamique jusqu'au déploiement des mesures de confinement à partir de la deuxième partie du mois de mars. En Chine, le chiffre d'affaires a fortement baissé au mois de février mais l'activité est pratiquement retournée à la normale au mois de mars. Le niveau d'activité dans le reste de l'Asie a été affecté par la crise du coronavirus en février et en mars.

Les ventes du **segment Sport** étaient stables par rapport au premier trimestre 2019, l'appréciation du dollar par rapport à l'euro ayant compensé la baisse des ventes à taux de change et périmètre comparables de -3,3%. Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord, qui représente 80 % de l'activité, était en légère augmentation malgré une base de comparaison défavorable et le décalage de projets de gazon artificiel et de pistes d'athlétisme en raison des conditions météorologiques. L'accélération des mesures de confinement à partir de mi-mars a entraîné l'arrêt soudain des projets en Europe, se traduisant par un déclin significatif du chiffre d'affaires dans la région en mars. L'Australie a été affectée par les feux de forêt au début de l'année et par les mesures de confinement à la fin du trimestre. Actuellement, il est toujours possible d'effectuer les installations dans la plupart des Etats américains, les projets sont, en revanche, toujours arrêtés en EMEA.

2. EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté publié s'est élevé à 42,4 millions d'euros au premier trimestre 2020. La marge d'EBITDA ajusté était de 6,9%, stable par rapport au premier trimestre 2019 en dépit de la baisse du chiffre d'affaires.

L'effet volume était négatif sur le premier trimestre 2020, reflétant la baisse des volumes enregistrée depuis mi-mars en raison de la crise du Covid-19. Les prix de vente ont bien résisté et sont restés stables par rapport au premier trimestre 2019. Les coûts des matières premières ont commencé à baisser au cours du trimestre. Par conséquent, les coûts d'achat, incluant l'énergie et le transport, se sont améliorés de 3,7 millions d'euros, soutenant ainsi la rentabilité sur le trimestre. Les salaires ont augmenté de 4,4 millions d'euros par rapport à l'année dernière compte tenu des hausses appliquées en 2019 et au début de l'année 2020.

Les réductions de coûts se sont établies à 7,7 millions d'euros au premier trimestre 2020. Les gains de productivité des opérations se sont élevés à 2,4 millions d'euros, tandis que les frais commerciaux, généraux et administratifs ont été réduits de 5,3 millions d'euros. Tarkett a accéléré significativement les mesures de réduction de ces frais compte tenu de la baisse anticipée de l'activité. Cet ensemble de mesures vient s'ajouter aux mesures de réduction des coûts initiées dans le cadre du plan stratégique Change to Win.

L'effet de change, excluant les devises des pays de la CEI, était défavorable sur le trimestre pour un montant de 1,7 million d'euros. L'appréciation du dollar par rapport à l'euro n'a compensé que partiellement les effets de change défavorables de la couronne norvégienne et du real brésilien. Enfin, l'effet net des variations des devises et des prix de vente dans les pays de la CEI (« lag effect ») était à nouveau positif pour un montant de 2,0 millions d'euros.

3. Plan d'actions Covid-19

Pour Tarkett, la priorité numéro un est de protéger la santé et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs et de leurs familles. Le Groupe a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques de contamination, tout en assurant la continuité de la production et du service à ses clients.

Au vu du renforcement des mesures de confinement et de leur déploiement dans la plupart des pays et des régions, Tarkett s'attend à un repli significatif des ventes au second trimestre. Le Groupe observe désormais un impact négatif sur la demande dans toutes ses zones géographiques à l'exception de la Chine. L'activité du Groupe a nettement ralenti au mois d'avril et le chiffre d'affaires devrait baisser d'environ -40% par rapport à avril 2019.

Tarkett a mis en place un ensemble de mesures particulièrement fortes dès mi-mars pour atténuer l'impact négatif de cette crise sur la rentabilité du Groupe et protéger ses flux de trésorerie, et notamment :

- Des mesures de chômage partiel et de réduction de temps de travail sur tous les sites concernés, y compris pour les fonctions support, conformément aux dispositifs proposés par les autorités des pays concernés ;
- Des mesures drastiques de réduction des coûts discrétionnaires et de report de charges, le gel des recrutements et l'annulation de projets ;
- Les dépenses d'investissement seront limitées aux projets liés à la sécurité et à des projets prioritaires de productivité. Elles devraient s'établir à environ 80 millions d'euros pour l'année 2020, en forte baisse par rapport à 125 millions d'euros en 2019 ;
- La suppression du dividende proposé initialement, comme annoncé le 18 mars 2020.

En outre, le Président du Directoire, Fabrice Barthélemy, s'est engagé le 9 avril dernier à réduire sa rémunération fixe de 20% tant que le Groupe aura recours à des mesures de chômage partiel et de réduction du temps de travail. Le comité exécutif du Groupe a également décidé, à l'unanimité, de se joindre à cette initiative. Les membres du Conseil de Surveillance ont également décidé de réduire le montant annuel de leurs jetons de présence.

4. Liquidité

A fin mars, le Groupe a une position de trésorerie de 217 millions d'euros et des lignes de crédit non tirées disponibles de plus de 500 millions d'euros, dont 443 millions d'euros de lignes confirmées. L'endettement brut du Groupe avant l'application d'IFRS 16 s'élevait à 887 millions d'euros à fin mars (dont 2 millions d'euros échus à la fin de l'année).

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, le Groupe a par ailleurs initié des discussions avec ses banques pour mettre en place de nouvelles lignes de crédit, dont le prêt d'état garanti par le gouvernement français. Ces discussions visent également la révision pour 2020 des conditions de la clause restrictive financière « covenant » (levier de 3,5x à fin juin et de 3,0x à fin décembre).

5. Perspectives

Compte tenu du niveau d'incertitude sans précédent, les impacts précis ne peuvent pas être quantifiés à ce stade ni pour le premier semestre, ni pour l'année pleine. Ils dépendront en effet de nombreux facteurs, dont notamment la durée de la pandémie et les mesures de prévention et de soutien mises en œuvre par les gouvernements.

Dans ce contexte, Tarkett s'attend à une inflation des coûts logistiques et va poursuivre sa gestion proactive des prix de vente pour en compenser l'impact. Les prix des matières premières ont commencé à baisser au premier trimestre 2020 et devraient continuer à baisser sur le deuxième semestre compte tenu de la récente chute des cours du pétrole. Au regard de l'ensemble du plan d'actions décrit précédemment, les réductions de coûts seront bien supérieures à l'objectif annuel de 30 millions d'euros par an. La baisse du prix des matières premières et les actions sur les coûts permettront de compenser en partie la baisse de l'activité et le coût des arrêts de production.

Etant donné que la situation actuelle, malgré les actions mises en œuvre, va affecter l'EBITDA ajusté du second trimestre et de l'année 2020, Tarkett n'est plus en mesure de confirmer son objectif de levier (Endettement net sur EBITDA ajusté compris entre 1,6x et 2,6x à la fin de l'année), comme annoncé le 8 avril 2020.

Malgré cet environnement difficile, Tarkett poursuit ses initiatives stratégiques afin d'atteindre ses objectifs à moyen terme d'ici 2022. Le Groupe dispose de solides atouts et est bien positionné pour bénéficier de la reprise :

- Une activité équilibrée en termes de zones géographiques, de marchés finaux et de canaux de distribution ;
- Un modèle de production locale et d'approvisionnement régionale, nécessitant peu d'importations longue distance ;
- Des procédés industriels permettant une mise en place rapide des mesures de distanciation sociale dans les usines et offrant des capacités de production flexible;
- Un dialogue social de qualité permettant de maintenir les opérations et de rouvrir rapidement les sites industriels temporairement fermés;
- Des positions de leader dans le domaine de la santé et des soins aux personnes âgées, qui devraient bénéficier des plans de relance et d'investissement public en plus des projets réalisés à court terme ;
- Un engagement à long terme en faveur de l'économie circulaire.

La conférence analystes aura lieu le 29 avril 2020 à 11 heures par un service de webcast audio (en direct puis en différé) et la présentation des résultats sera disponible sur <https://www.tarkett.com/fr/content/r%C3%A9sultats-financiers-0>

Assemblée Générale annuelle – 30 avril 2020

Conformément aux dispositions de la réglementation française, l'Assemblée Générale des Actionnaires 2020 se tiendra exceptionnellement à huis clos. Une retransmission audio sur internet sera mise à disposition des actionnaires qui pourront ainsi suivre le déroulé de la réunion et les présentations associées. Les actionnaires pourront voter uniquement par correspondance en amont de l'Assemblée générale ou en donnant un pouvoir au Président de l'Assemblée Générale. Il a été décidé de désigner Fabrice Barthélemy, Président du Directoire et Wendy Kool-Foulon, Directrice Juridique Groupe, et, tous deux actionnaires individuels de la Société, en qualité de scrutateurs. Le Président du Conseil de surveillance, Eric La Bonnardière, présidera la séance.

Ce communiqué de presse peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site Internet (www.tarkett.com). Elles ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations.

Calendrier financier

- 30 avril 2020: Assemblée Générale annuelle
- 29 juillet 2020: Résultats financiers du T2 et S1 2020 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*
- 20 octobre 2020: Résultats financiers du T3 2020 – *communiqué de presse après bourse et conférence téléphonique le lendemain matin*

Contact Relations Investisseurs

Tarkett – Emilie Megel – emilie.megel@tarkett.com

Contacts Media

Tarkett - Véronique Bouchard Bienaymé - communication@tarkett.com

Brunswick - tarkett@brunswickgroup.com - Tel. : +33 (0) 1 53 96 83 83

A propos de Tarkett

Riche de 140 années d’histoire, Tarkett est un leader mondial des solutions innovantes de revêtements de sol et de surfaces sportives, et a réalisé un chiffre d’affaires de 3 milliards d’euros en 2019. Offrant une large gamme de solutions intégrant des sols vinyles, linoléum, caoutchouc, moquettes, parquets et stratifiés, gazons synthétiques et pistes d’athlétisme, le Groupe sert ses clients dans plus de 100 pays dans le monde. Avec 12 500 collaborateurs et 33 sites industriels, Tarkett vend 1,3 million de mètres carrés de revêtement de sol chaque jour, à destination des hôpitaux, des écoles, de l’habitat, des hôtels, des bureaux ou commerces et des terrains de sport. Engagé dans une démarche d’économie circulaire, le Groupe met en place une stratégie d’éco-innovation inspirée des principes Cradle to Cradle®, tout en contribuant au bien-être des personnes et en préservant le capital naturel. Tarkett est coté sur le marché réglementé d’Euronext (compartiment B, code ISIN FR0004188670, code mnémorique : TKTT) et figure dans les indices suivants : SBF 120 et CAC Mid 60. www.tarkett.com.

Annexes

1/ Définition des indicateurs alternatifs de performance (non définis par les normes IFRS)

- La croissance organique mesure l'évolution du chiffre d'affaires net par rapport à la même période de l'année précédente, hors effet de change et hors variations de périmètre. L'effet change est obtenu en appliquant les taux de change de l'année précédente aux ventes de l'année en cours et en calculant la différence avec les ventes de l'année en cours. Il comprend également l'effet des ajustements de prix dans les pays de la CEI destinés à compenser l'évolution des devises locales par rapport à l'euro. Au premier trimestre 2020, +0,1 millions d'euros d'ajustement à la hausse des prix de vente sont exclus de la croissance organique et inclus dans l'effet change.
- L'effet périmètre est constitué :
 - des ventes de l'année en cours réalisées par les entités non présentes dans le périmètre de consolidation sur la même période de l'année précédente, et ce jusqu'à leur date anniversaire d'intégration,
 - de la réduction des ventes liée aux activités cédées, non présentes dans le périmètre de consolidation de l'année en cours mais intégrées dans les ventes de la même période de l'année précédente, et ce jusqu'à la date anniversaire de la cession.

En millions d'euros	2020	2019	Variation	Dont effet taux de change	Dont effet périmètre	Dont croissance organique
Total Groupe – T1	610,7	624,5	-2,2%	+0,7%		-2,9%

- L'EBITDA ajusté est le résultat d'exploitation avant dépréciations et dotations aux amortissements et retraités des produits et charges suivants : coûts de restructuration visant à accroître la rentabilité future du Groupe, plus-values et moins-values réalisées sur des cessions significatives d'actifs, provisions et reprises de provision pour perte de valeur, coûts relatifs aux regroupements d'entreprises et aux restructurations juridiques, dépenses liées aux rémunérations en actions et les autres éléments ponctuels, considérés comme non récurrents par nature.

2/ Bridges en millions d'euros

Chiffre d'affaires par division

T1 2019	624,5
+/- EMEA	-8,9
+/- Amérique du Nord	-5,4
+/- CEI, APAC & Amérique Latine	-1,2
+/- Sports	-2,6
Ventes T1 2020 Sales Like for Like	606,4
+/- Devises	+4,1
+/- "Lag effect sur prix de vente en CEI"	+0,1
T1 2020	610,7

EBITDA ajusté par nature

T1 2019	43,1
+/- Volume / Mix	-9,5
+/- Prix de vente	-0,3
+/- Matières Premières et Transport	+3,7
+/- Productivité	+2,4
+/- SG&A	+5,3
+/- Hausse de salaire	-4,4
+/- Devises	-1,7
+/- "Lag effect sur prix de vente en CEI"	+2,0
+/- One-off et autres	+1,9
T1 2020	42,4

3/ EBITDA ajusté au T1

En millions d'euros	T1 2020	T1 2019	Marge T1 2020	Marge T1 2019
EBITDA ajusté excl. IFRS 16	34,6	35,8	5,7%	5,7%
EBITDA ajusté publié	42,4	43,1	6,9%	6,9%